

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille dix sept, le vingt cinq septembre**, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 19 septembre 2017.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59

M. Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT - M. Emmanuel CARROZ - M. Thierry CHASTAGNER - Mme Mondane JACTAT - M. Pascal CLOUAIRE - M. Alain DENOYELLE - M. Vincent FRISTOT - Mme Catherine RAKOSE - M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL - M. Jacques WIART - M. Antoine BACK - M. Olivier BERTRAND - Mme Marie-Madeleine BOUILLON - M. Alan CONFESSON - M. Claude COUTAZ - M. René DE CEGLIE - Mme Salima DJIDEL - Mme Christine GARNIER - M. Claus HABFAST - Mme Martine JULLIAN - Mme Claire KIRKYACHARIAN - M. Raphaël MARGUET - M. Pierre MERIAUX - M. Yann MONGABURU - Mme Anne-Sophie OLMOS - M. Jérôme SOLDEVILLE - Mme Sonia YASSIA - Mme Bernadette RICHARD-FINOT - M. Guy TUSCHER - Mme Anouche AGOBIAN - Mme Sarah BOUKAALA - M. Paul BRON - M. Georges BURBA - Mme Jeanne JORDANOV - M. Patrice VOIR - M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT - M. Vincent BARBIER - M. Richard CAZENAVE - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Lionel FILIPPI - Mme Sylvie PELLAT-FINET - M. Alain BREUIL - Mme Mireille D'ORNANO

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Kheira CAPDEPON donne pouvoir à Mme Martine JULLIAN  
Mme Marina GIROD DE L'AIN donne pouvoir à Mme Claire KIRKYACHARIAN  
Mme Laëtitia LEMOINE donne pouvoir à Mme Marie-Madeleine BOUILLON  
Mme Lucille LHEUREUX donne pouvoir à M. Yann MONGABURU  
Mme Maryvonne BOILEAU donne pouvoir à M. Pierre MERIAUX  
Mme Suzanne DATHE donne pouvoir à M. Hakim SABRI  
Mme Nathalie BERANGER donne pouvoir à M. Lionel FILIPPI  
Mme Bernadette CADOUX donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY

Secrétaire de séance : M. Claus HABFAST

D20170925\_4 - Bibliothèque municipale de Grenoble – Engagements concernant l'évolution du réseau de lecture publique

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

**4-( 2823). AFFAIRES CULTURELLES : Bibliothèque municipale de Grenoble – Engagements concernant l'évolution du réseau de lecture publique**

**Madame Corinne BERNARD expose,**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du dispositif d'interpellation citoyenne, une pétition a été déposée au mois de décembre 2016 concernant les bibliothèques Alliance, Hauquelin et Prémol. Cette pétition ayant dépassé le seuil des 2000 signatures validées, elle a fait l'objet d'un débat en ouverture du Conseil municipal du 22 mai 2017.

A cette occasion, les porteurs de la pétition ont demandé à la Ville de s'engager sur des points précis :

- associer les habitants et usagers à la vie des bibliothèques, au travers de comités de suivi et d'usagers,
- maintenir une bibliothèque sur l'ensemble du bâtiment Alliance, conduite par des bibliothécaires, avec une collection et un budget d'acquisitions propres, des animations et heures d'ouverture au public adaptées aux besoins, un réaménagement du parc et des espaces intérieurs, une ouverture à d'autres usages culturels,
- assurer un accès à la lecture publique jeunesse dans les quartiers Hauquelin et Prémol, qui soit soutenu par des professionnels, avec une collection dédiée, des plages horaires d'ouverture aménagées, des animations régulières autour du livre, des accueils de groupes, d'autres usages culturels et associatifs.

Plusieurs temps de rencontre se sont tenus en mai, juin et juillet afin de préciser ces points de travail et de se doter d'un cadre de travail garantissant la mise en œuvre de ces engagements.

Le Maire s'est engagé à l'occasion du Conseil municipal du 10 juillet à mettre en œuvre les orientations travaillées lors de ces temps de rencontre et à les poser dans une délibération. Il s'agit de la présente délibération.

Le Maire s'est également engagé à organiser une large consultation, afin que les Grenoblois et usagers des bibliothèques puissent s'exprimer sur leur relations aux bibliothèques et les évolutions du réseau.

La Ville de Grenoble s'engage à :

**1/ Associer les usagers et les habitants à la vie et à l'évolution du réseau de lecture publique grenoblois**

Des comités de suivi pour la bibliothèque Alliance et les relais lecture des quartiers Ile Verte/Notre Dame/Alma Très-Cloîtres et Village Olympique

Suite à la décision prise en décembre 2016 de maintenir une bibliothèque à Alliance dans un fonctionnement rénové, une concertation a été mise en place pour penser avec des usagers et habitants volontaires la nouvelle bibliothèque. Après une réunion publique au début du mois de février 2017, trois ateliers de concertation se sont tenus et une nouvelle réunion publique a eu lieu à la fin du mois de juin afin de présenter l'état d'avancement du projet. Un comité de suivi composé d'habitants, d'élus et de représentants des services de la Ville a été mis en place pour poursuivre ce travail et aborder les implications concrètes du projet de la nouvelle bibliothèque : aménagement des espaces intérieurs et extérieurs, horaires d'ouverture, collections, animations et accueil de groupes, fonctionnement du lieu. Il s'est déjà réuni à trois reprises et a vocation à se réunir jusqu'à la réouverture de la bibliothèque, prévue au 1er trimestre 2018.

Des comités de suivi sont mis en place pour les quartiers Alma-Très Cloître-Ile verte et Village Olympique : ils réunissent des représentants du quartier (unions de quartier, associations, structures socioculturelles, acteurs de proximité...) et des élus et services de la Ville, dans la continuité des réunions mises en place sur l'avenir des locaux. Ces comités ont vocation à suivre la mise en place de relais lecture dans ces deux quartiers, en abordant les enjeux de localisation, d'articulation avec d'autres activités portées par les acteurs locaux et de modalités opérationnelles de mise en œuvre.

#### Des comités d'usagers dans l'ensemble du réseau

La bibliothèque municipale renforcera les dispositifs d'implication des usagers dans la vie du réseau. Des comités d'usagers seront mis en place progressivement dans l'ensemble du réseau, en commençant par la bibliothèque Alliance à sa réouverture et les relais lecture des quartiers Ile Verte/Notre Dame/Alma Très-Cloîtres et Village Olympique.

#### Une consultation approfondie des Grenoblois et usagers du réseau

Conformément aux engagements pris par le Maire, la Ville de Grenoble mettra en œuvre à partir du mois d'octobre et pendant plusieurs mois une consultation des Grenoblois et usagers du réseau dans le prolongement de cette délibération. Cette consultation poursuivra plusieurs objectifs :

- Consolider le dialogue avec les Grenoblois autour des enjeux de la lecture publique et des évolutions du réseau. Un espace dédié sera aménagé sur le site Internet de la Ville afin de permettre à chacun d'accéder aux données relatives au réseau ainsi qu'aux ressources documentaires concernant son évolution et d'exprimer son avis sur les enjeux de la lecture publique à Grenoble.

- Construire une analyse approfondie des pratiques de lecture publique des Grenoblois et usagers du réseau. Depuis plus d'une décennie, les pratiques se sont profondément transformées, les bibliothèques ont entamé leur évolution en réponse aux nouveaux besoins des usagers et professionnels. La consultation, étayée par les professionnels, nourrira les orientations portées par la Ville en matière de lecture publique afin de répondre aux besoins et attentes des Grenoblois, des usagers et non usagers du réseau.

- Nourrir une approche prospective de la lecture publique à Grenoble et des investissements nécessaires à son développement.  
Cette délibération, ainsi que des documents d'information sur le réseau, seront présentés en support de la consultation.

## **2/ Maintenir la bibliothèque Alliance**

En décembre 2016 a été annoncé le maintien de la bibliothèque Alliance, bibliothèque partie prenante du réseau, animée par une équipe professionnelle et dotée de collections.

L'équipe de professionnels, en place et au complet, s'appuiera sur le réseau et concentrera son activité sur l'accueil des publics et les partenariats. La collection de 10 000 à 12 000 documents sera sous la responsabilité de ces personnels et renouvelée grâce à un budget d'acquisitions propre. Les usagers auront la possibilité d'emprunter des documents venant d'une autre bibliothèque du réseau au travers de la navette documentaire.

La concertation a montré que le bâtiment pouvait être repensé pour en améliorer les usages et la convivialité, des travaux et aménagements sont donc en cours pour une réouverture au 1er trimestre 2018 de l'ensemble des espaces : ouverture sur le parc et la terrasse, renouvellement du mobilier, possibilités de cloisonnement et modularité des espaces...

L'ouverture de l'équipement en présence des professionnels sera de 14 heures par semaine hors vacances scolaires, auquel s'ajoute les nombreux accueils de groupes, notamment scolaires. Le bâtiment sera également en partie accessible en dehors de la présence des professionnels, notamment pour l'accueil de projets ou de temps de rencontre proposés par les acteurs du territoire. L'équipe de professionnels veillera à la cohérence de l'ensemble des activités accueillies avec le projet de la bibliothèque.

L'ensemble des documents relatifs à la bibliothèque Alliance présentés lors des réunions publiques et comités de suivi sont accessibles sur le site Internet de la Ville.

## **3/ Mettre en œuvre un relais lecture dans deux quartiers : Ile Verte/Notre Dame/Alma Très-Cloîtres et Village Olympique**

L'objectif d'un relais lecture est de maintenir un accès au livre et à la lecture en proximité, notamment pour le jeune public.

La définition de ces deux relais lecture, disposant d'une collection régulièrement renouvelée, avec une présence hebdomadaire de bibliothécaires, a été précisée par un groupe de professionnels :

- Une collection spécifique sera installée dans chaque relais, dans un espace propre mais partagé dans un établissement de proximité, culturel, socioculturel ou associatif.
- Le relais lecture assure la présence ponctuelle de professionnels de la lecture publique mais repose sur l'implication forte d'un organisme accueillant qui assure la vie du lieu hors de la présence des bibliothécaires.
- Un comité des usagers participe à l'organisation des usages du lieu en lien avec les bibliothécaires et le monde associatif local.
- La présence d'un bibliothécaire est proposée pour des animations lecture, une demi-journée par semaine, à destination de la petite enfance et enfance et/ou de leurs parents.
- Les permanences sont assurées par les professionnels des bibliothèques jumelles et/ou de la bibliothèque des relais lecture (BRL).
- Des accueils de groupes petite enfance des bibliothèques de quartier peuvent y être ponctuellement proposés afin de minimiser les déplacements des plus jeunes, il est néanmoins indispensable de les accompagner vers les bibliothèques Arlequin ou Jardin de ville.
- Les collections seront constituées, en lien avec les usagers, par la bibliothèque jumelle et par la BRL qui en assure la gestion. Le fonds, régulièrement renouvelé, constitué de 500 supports environ, sera présenté dans un espace dédié.

Dans le quartier Ile Verte/Notre Dame/Alma Très-Cloîtres, le relais lecture sera accueilli dans une structure proche des locaux Hauquelin, soit au musée de Grenoble qui dispose d'une bibliothèque spécialisée, soit à la MJC des Allobroges. Un travail de comparaison des deux hypothèses est en cours et sera présenté et débattu lors d'un comité de suivi à la fin du mois de septembre.

Dans le quartier Village Olympique, le relais lecture a vocation à rester dans les locaux de l'ancienne bibliothèque Prémol, au sein de laquelle la barque est conservée. L'exposition hors les murs du musée pourra s'y tenir du 26/02/2018 au 23/03/2018.

Pour permettre la mise en œuvre du relais lecture, il devra s'appuyer sur un projet porté par les acteurs du quartier, permettant ainsi à la collection d'être accessible largement et aux professionnels et de travailler en partenariats avec des acteurs du quartier. Ce sera l'objet de la réunion du comité de suivi de septembre.

Les comptes-rendus des comités de suivi relatifs aux relais lecture seront publiés sur le site Internet de la Ville.

Ce dossier a été examiné par la :  
Commission Ville Emancipatrice du mercredi 13 septembre 2017

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **d'adopter les engagements relatifs à la bibliothèque Alliance, à la mise en place de relais lecture et à l'implication des Grenoblois et usagers dans la vie du réseau,**
- **de mettre en œuvre une large consultation à partir du mois d'octobre 2017.**

Envoyé en préfecture le 28/09/2017

Reçu en préfecture le 28/09/2017

Affiché le

**SLOW**

ID : 038-213801855-20170925-D20170925\_4-DE

Conclusions adoptées :  
Adoptée

Affichée le : 28 septembre 2017

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée,  
Mme Corinne BERNARD